



dossier : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Date nais. : _____
Année / Mois / Jour

Formulaire de liaison pour l'application de l'ordonnance collective OC-M-J4

- Ordonnance collective « Infection fongique buccale (muguet) » disponibles sur les sites web : csssvalléebatiscan.qc.ca et www.opq.org

J'ai procédé à l'évaluation de la personne ci-haut mentionnée. Elle est une candidate à la prise de Nystatine (solution orale 100 000 unités/ml).

Aucune des contre-indications énoncées dans l'ordonnance collective n'est présente. Cette personne a reçu l'enseignement relatif à l'utilisation du médicament indiqué ci-dessous.

- Nystatine, solution orale 100 000 unités/ml

Posologie :

- 1 ml, 100 000 Un /ml, dans la bouche sur toutes les parois, quatre fois par jour, après les boires, pendant 10 jours.
- 2 ml, 100 000 Un /ml dans la bouche sur toutes les parois, quatre fois par jour, après les boires, pendant 10 jours.

Nom et prénom de l'infirmière No de permis Signature de l'infirmière

Médecin répondant pour facturation No de permis

Médecin de garde sans rendez-vous – CSSS Vallée de la Batiscan
Médecin répondant pour contact si problématique ou précisions

CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan (418) 362-2728 / CLSC Saint-Tite (418) 365-7556
Établissement / Téléphone

Mise en vigueur : Avril 2010
Autorisé par :
cb/Santé physique

Date